



**Voies
Navigables de
France**

Déclaration préalable de la CFDT-VNF au CSA local de la DT Nord – Pas-de-Calais du 17 décembre 2024

Monsieur le Directeur
Mesdames et Messieurs les membres du CSAL

L'année 2024 s'est révélée particulièrement complexe marquée par plusieurs défis qui ont impacté les personnels. Pour bon nombre d'entre eux, cette période a été marquée par une intensification du travail, des pressions accrues, des contraintes, et souvent un manque de reconnaissance à la hauteur des efforts fournis, les faibles taux de promotion publiés au RSU 2023 illustrent une fois de plus ce triste constat.

Le fait que la DT NPDC soit confrontée à un nombre de postes vacants important et des difficultés à les pourvoir contribue à l'aggravation des conditions de travail des agents en poste et met en péril leur bien-être mais aussi la qualité de service.

En effet, le bilan des mobilités 2024 est alarmant :

Pour le cycle annuel 2024, seuls 4 postes sur 26 ont été pourvus, les postes non pourvus étant principalement des postes de maintenance alors que celle-ci constitue un enjeu pour l'établissement. Pour les publications au fil de l'eau, seuls 5 postes ont été pourvus sur les 45 postes qui ont fait l'objet d'une publication.

Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour pallier ce problème ? Nous refusons que les agents soient les seuls à supporter les conséquences des manques d'effectifs. Chaque poste non pourvu signifie une répartition supplémentaire des tâches sur des agents déjà éprouvés.

La **CFDT VNF** réitère d'ailleurs au passage, sa demande d'avoir plus de visibilité sur la publication des postes vacants et notamment pour les agents concernés par le projet de modernisation.

Dans ces conditions, on peut légitimement s'inquiéter pour 2025 d'autant que, suite aux dernières annonces, VNF risque de devoir faire face à une baisse de son plafond d'emploi de 37 ETPT même si l'établissement pourrait se voir doter de 21 ETP « hors plafond d'emploi » et de 5 apprentis supplémentaires.

Rappelons que, bien que le projet de modernisation et de transformation de l'établissement puisse être nécessaire pour répondre à certains enjeux, les réorganisations suscitent de nombreuses inquiétudes sur leurs impacts concrets pour les agents, tant au niveau humain que professionnel. Les réorganisations ne sont jamais anodines, elles bouleversent les repères, créent des incertitudes et trop souvent augmentent les charges de travail sans prendre en compte les besoins réels des équipes. Elles ne doivent pas traduire une dégradation des conditions de travail ni des suppressions de postes injustifiées.

La **CFDT VNF** souhaite que la direction soit plus transparente et proactive dans la communication sur les projets en cours et à venir : des informations claires et régulières, une communication participative,

et une prise en compte des préoccupations. Pour éviter les tensions, il est dans l'intérêt de la direction d'instaurer un dialogue ouvert et constructif.

Face à la multiplication des Risques Psychosociaux (RPS), il est urgent de mener de réelles concertations avec les personnels et de leur apporter des réponses quant à leur avenir professionnel. Des mesures spécifiques doivent être mises en place pour prévenir les RPS et accompagner les agents dans ces périodes de transition.

Le dialogue social doit être renforcé afin que chaque voix soit entendue et que les décisions prises soient à la hauteur de nos attentes et de notre engagement.

Pour conclure cette déclaration sur une note d'optimisme en cette période festive, cette année encore, la **CFDT-VNF** a été très investie et force de propositions. Elle a ainsi contribué à l'obtention de réelles avancées sociales pour les personnels et restera pleinement engagée l'année prochaine sur tous les sujets dans l'intérêt des personnels et de l'établissement.

La **CFDT-VNF** profite de cette déclaration pour souhaiter de belles fêtes de fin d'année à l'ensemble des membres de ce CSA et plus largement à l'ensemble des personnels.

Merci pour votre attention.

Les représentants CFDT-VNF au CSA local de la DT NPDC